L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 28 OCTOBRE 1886. 60me Année

Dufour & Douinet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI 28 OCTOBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix sément de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

La statue de la Liberté.

Un jour—il y a de cela plus d'un siècle—quelques colonies anglaises, indignement opprimées par la mère-patrie, se révoltaient et proclamaient leur indépendance. Poursuivies, traquées par des forces supérieures, elles allaient succomber, quand, à douze cents lieues de distance, au delà des mers, une nation entraînée, moitié par l'esprit chevaleresque dont elle a toujours été possédée, moitié par l'aversion séculaire qu'elle éprouvait pour l'exploiteur commun, volait à leur secours ; elle ramenait la victoire dans leurs rangs et assurait leur affranchissement. Les deux peuples étaient alors loin de se donter des hautes destinées qui leur étaient réservées. Ils étaient, cependant, l'un sur les rives occidentales, l'autre sur les rives orientales de l'Atlantique, en train de fonder, sur les ruines du despotisme, le règne de la liberté, et d'ouvrir devant l'humanité une nouvelle ère de progrès et de prospérité. Déjà, le premier commençait à attirer à lui tous les déshérités de l'Europe et à leur faire partager les bienfaits des institutions les plus libérales que l'on eut jamais vues ; le second était à la veille de s'en aller semer triomphalement, dans les contrées de l'Ancien Monde, les idées modernes, ou plutôt les idées américaines, qu'il portait enveloppées dans les plies glorieux de son drapeau.

Qui aurait dit qu'à cent ans de là, la vieille France monarchique, les vieilles colonies anglaises, après avoir accompli deux grandes révolutions basées sur les mêmes principes et poursuivant, parallèlement, le même but; après avoir établi deux grandes Républiques sœurs, se retrouveraient, côte à côte, la main dans la main, sur le terrain où elles avaient longtemps combattu ensemble pour le triomphe de la justice et du droit, au pied du grandiose monument qui est à la fois, le souvenir de ces mémorables événements et le don de joyeux avènement de la république cadette à son aînée ?

C'est, à la lettre — ce qui arrive aujourd'hui. A l'heure où ces lignes passent sous les yeux du lecteur, le Président des Etats-Unis se s'apprête à se rendre, solennellement, accompagné de ses ministres, suivi des hauts fonctionnaires de l'Etat et des grandes villes de l'Union, à l'entrée du port de New York, témoin de tant de luttes pour la cause de l'indépendance, afin de s'y rencontrer avec les représentants du gouvernement et du peuple français et d'inaugurer ensemble le colosse qui transforme le génie de la liberté en phare destiné à éclairer l'humanité.

Voyez quelles étranges, quelles étonnantes coïncidences des deux côtés! Non seulement la France vient, à quelques années d'intervalle, de se débarrasser d'un régime qui semblait élever une barrière entr'elle et le peuple américain, et d'adopter la forme de gouvernement si chère à ce peuple, comme pour qu'un milieu des fêtes que les deux nations devaient célébrer, ensemble, fraternellement, il ne pût avoir entre elles aucun nuage. Mais les Etats-Unis accomplissaient aussi, en 1884, une révolution dans le même sens. Après avoir pendant près d'un quart de siècle, tenu le parti démocrate à l'écart du pouvoir, ils l'installaient de nouveau à la Maison Blanche, comme s'ils eussent tenu à ce que les grandioses cérémonies qui se préparaient fussent présidées par un successeur direct de ce Th. Jefferson que tant de liens rattachaient à la France et qui a tant contribué à cimenter une union que rien ne pourrait, désormais, détruire.

De même que la délégation française renferme des hommes appartenant à toutes les écoles politiques, de même aussi, du côté de l'Union, des personnages éminents des deux partis figurent dans la fête, et c'est un ancien secrétaire d'Etat du régime républicain, M. Evarts, qui va y prononcer un des principaux discours.

Du côté de la France, le gouvernement, les grands corps de l'Etat, le cabinet, l'armée de terre, l'armée de mer, le commerce, la finance, l'industrie, le travail, les sociétés savantes, la Presse, sont dignement représentés. Après l'auteur de la statue, le sculpteur Bartholdi, qui occupe, de droit, le premier rang, puisqu'il a consacré à l'exécution de son œuvre un talent hors ligne et une partie de sa fortune—nous trouvons, sur la liste des sénateurs, l'amiral Jaurès, le général Pélissier, frère du maréchal qui s'est tant illustré dans la guerre de Crimée ; deux députés, MM. Spuller et Fred. Desmons; celui qu'on appelle, à si juste titre, le grand Français, M. F. de Lesseps; un membre du Conseil municipal de Paris, M. Louis Deschamps ; le directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, le Col. Laussedat; deux délégués de la Chambre de commerce de Paris, MM. Hiélard et Giroud; deux délégués des ministères de la marine et de l'instruction, MM. le lieutenant de vaisseau Villegente et le chef de cabinet, Léon Robert; un délégué de la société de géographie, M. Napoléon Ney; plusieurs délégués de l'Union Franco-Américaine, MM. C. Cambert, Léon Meunier et un représentant du syndicat de la presse française, M. Charles Bigot—sans compter les nombreux reporters et dessinateurs que le journalisme nous a envoyés avec des missions spéciales.

Du côté des Etats-Unis, nous voudrions pouvoir citer ; nous sommes obligés de reculer devant la tâche ; la liste serait trop longue. La nation entière y figure, depuis le Président Cleveland, qui doit accepter officiellement le don de la République française à la République américaine, en passant par les grands corps politiques et les conseils municipaux, des principales villes du Nord, de Boston à Philadelphie, jusqu'aux sociétés de bienfaisance, de New York, et des Etats voisins. Tout ce qui, dans le pays, représente une idée, une institution, un intérêt, un progrès, et à qui la trop grande distance n'a pas interdit le voyage, a voulu prendre part à la fête internationale.

Nous l'avons déjà dit, nous ne saurions assez le répéter—il est bon que ces choses se passent sous les yeux du monde entier; elles renferment pour lui de sévères et utiles leçons ; elles lui apprennent que rien de grand ne se fonde, ici bas, sans le concours de la liberté, que dégager l'homme des entraves qui paralysent son activité et gênent sa marche. Il est bon que les deux vastes Républiques, placées en vedette et se faisant face sur les deux rives de l'Atlantique, se rapprochent, resserrent les liens qui les unissent depuis si longtemps, pour surveiller, d'un commun accord, sur les deux hémisphères, les menées souterraines du despotisme et préserver la souveraineté populaire des dangers qu'elle peut courir, des pièges qu'on peut lui tendre.

Nous saluons, avec autant de fierté que de bonheur, cette union des deux peuples placés à l'avant-garde de l'humanité ; elle assure son avenir, sert de bouclier à ses libertés et lui permet de marcher, sans crainte, sans hésitation, sans recul, sans déviation, sur la route du progrès, à la conquête de toutes les réformes et de toutes les vérités.

Mme X . . . . . qui plaide en divorce, append, l'autre jour, par un ami, que son mari vient de mourir subitement.

—Eulin! s'écrie-t-elle, vous voyez qu'il commence à reconnaître ses torts!..

LOUISIANE.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 23 octobre :

La sécheresse continue à sévir et bientôt deviendra gênante. Les travaux de roulaison sont commencés sur un certain nombre d'habitations, et le contenu est appliqué à la canne. On nous dit que le rendement est satisfaisant sur une de nos plus importantes exploitations, qui, déjà, a pu expédier une partie de ses produits. La semaine prochaine verra, on pense, la plupart de nos sucreries couronnées de panaches de fumée et de ces jets de vapeur, signes certains que notre principale industrie et en pleine activité.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 23 octobre :

Savons-nous, par ici, tout ce que le lait contient, et si l'on disait que les louisianais, avec leurs nombreuses prairies et leurs nombreuses vaches, dont le nombre pourrait et devrait, aisément, décupler, ne mangent jamais de fromage, ou mangent le fromage du Nord, de la France, de l'Angleterre ou de l'Allemagne—voudrait-on le croire ?

Voudrait-on également croire que nous achetons notre *beurre* aux épiciers, et que les épiciers, qui ne nous le donnent pas pour rien, l'achètent, tout *naturellement*, dans le Nord, comme si nous n'avions ni plantations, ni fermes, ni pâturages, ni fourrages, ni vaches, ni ménagères ?

O louisianais!

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 23 octobre :

Nous avons eu, toute la semaine dernière, un excellent temps—clair, frais et sec—juste ce qu'il fallait à nos planteurs, attendu que les nuits fraîches font mûrir les cannes et permettent de les couper rapidement. Les deux récoltes—celle de la canne et celle du coton—sont peu abondantes, cette année, par conséquent, elles seront de très courte durée. Dans la partie supérieure de la paroisse, la roulaison a été commencée chez M. David Dewall et sur l'habitation Allendale. Dans la partie inférieure, le moulin de M. Emile Lefebvre fonctionne. Sur l'habitation Allendale, le jus pèse 8 degrés. En général, la canne est en retard ; il ne faut pas s'attendre à une forte récolte, mais à mesure que la saison avance, le temps devient de plus en plus favorable. Les résultats seront donc un peu meilleurs que nous n'avions le droit de nous y attendre

—L'hon. Theo. S. Wilkinson, le candidat démocrate du 1er district congressionnel, est dans le vrai, quand il dit que la question de l'immigration mérite de sérieuses réflexions. L'immigration faite à tort et à travers a cessé d'être un bienfait. On devrait empêcher l'affluence des hongrois, les polonais et les gens d'autres pays qui viennent ici, attirés par les agents et les corporations, pour faire baisser les salaires des travailleurs de l'Union. On devrait fermer la porte aux communards, aux anarchistes, aux mormons, aux criminels, à tous les ennemis de la société.

—Décédé en sa résidence, à Bruly Landig, à l'âge de 83 ans, M. Aug. Levert, fils de l'hon. Aug. Levert, notre représentant. Il habitait notre paroisse depuis 1872 et possédait de grandes propriétés. Il laisse trois fils.

—Décédé, pendant qu'il revenait de la Levée Lobdell, M. David Ahern, entrepreneur de levées. Il a succombé probablement à une maladie de cœur. C'était un homme honnête et estimé.

L'*Entreprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 23 octobre :

Nous avons reçu la lettre suivante, de M. Fairall, éditeur du "Republican" of Iowa City, et ancien commissaire de l'Iowa à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans : Il s'agit de l'immigration :

"M. je voudrais appeler votre attention sur un sujet qui est pour nous tous d'un égal intérêt. En qualité de commissaire de la dernière Exposition de la Nouvelle-Orléans, j'ai été frappé de l'idée fait que notre immigration annuelle devrait être détournée des prairies de nos territoires et dirigée vers les fertiles terres du Sud, particulièrement vers la Louisiane. Je crois qu'avec un peu d'efforts, on y réussirait. Si je puis arriver à vous envoyer des hommes ayant assez de moyens pécuniaires pour acheter, chez vous, des fermes je suppose que vous vous en trouveriez bien. De nombreux habitants de la Louisiane m'ont déjà écrit à ce ; sujet ils ont des terres à vendre et ils me demandent si l'Iowa ne pourrait pas leur procurer des acheteurs. J'ai l'intention d'établir ici un bureau de terres du Sud.

"Veuillez donc m'envoyer les noms et les adresses des personnes de votre voisinage qui sont disposées à céder leur terres. Peut-être ferai-je une journée d'inspection avec un certain nombre d'habitants de notre Etat."

—Décédé, à St. Martinville, après une maladie de cinq années, M. Louis Ockland, à l'âge de 53 ans. Il était le beau-frère de Mme S. Marc Darby.

—Les nouvelles que nous recevons de tous les points de notre section, montrent que l'ouragan qui a sévi sur les rives du Golfe, n'a fait aucun mal dans nos campagnes. Les récoltes, moyennes en général, sont d'une très bonne qualité. Le coton abonde dans notre ville et s'expédie généralement en graine aux fabriques d'huile de notre métropole. Les moulins sont ainsi très occupés. En somme, il y a, de toutes parts, signe de la plus rassurante activité.

—Un détail à noter : notre population de couleur s'intéresse peu à la politique. En voici la preuve : ces jours derniers, il devait y avoir une réunion politique à la Nouvelle-Ibérie; nous, paisions à cheval le long d'un champ cultivé par des gens de couleur (à la part). Ils fauchaient un foin superbe. Nous leur demandâmes par quel hasard ils n'étaient pas au village, écoutant les baliverses des politiciens de leur parti. Le plus âgé (le boss) nous répondit : "Les paroles de ces messieurs sont bonnes peut-être, mais certainement plus pour eux que pour nous. Ici, dans le champ, je coupe mon foin; il me rapporte de quoi acheter de la viande, de la farine, des vêtements ; j'aime mieux cela que leurs théories creuses. *It don't pay.*"

L'*Item*, Jeanerette, paroisse Ibérie, du 23 octobre :

Tous les planteurs sucriers se préparent à commencer la roulaison.

—Il a passé, par notre localité, un autre troupeau de bœufs, cette semaine.

Le *Meridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 23 octobre ;

Nous apprenons que les cannes, dans notre paroisse, sont en excellent état. La récolte promet d'être abondante.

—La récolte du maïs a été moindre qu'on ne s'y attendait; il a trop plu, au printemps. Quant au coton, il rend bien dans certains endroits; dans d'autres, il y aura un déficit assez sensible. Nous aurons, cet hiver, des porcs bien gras, et tout le lard dont nous avons besoin pour notre consommation.

Les immigrants peuvent venir s'établir ici ; ils y trouveront de bonnes terres à bon marché et toutes les nécessités de la vie en abondance.

—Quelques-uns de nos planteurs paient leurs ramasseurs de coton 75 cents par cent livres, plus la nourriture.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 23 octobre :

La roulaison a commencé, dans la paroisse Terrebonne, chez MM. Wm. A. Shaffer, Ed. McCollam, T. F. Brooks et Arthur Connelly.

Les habitations Southdown et Hollywood, propriétés de M. Minor, allumeront leurs feux, lundi prochain ; avant la fin de la semaine, nous verrons toutes nos sucreries fonctionnant. On ne peut encore calculer le rendement ; tout ce qu'il est permis d'assurer, c'est que la canne est généralement riche en matière saccharine.

Nos nouvelles des campagnes sont un peu maigres, cette semaine. Il ne faut pas s'en étonner : les journaux sont consacrés tout entiers aux questions électorales. Nous ne les en blâmons pas; nous les en félicitons, au contraire. Il est bon de faire, quelquefois, halte pour régler les affaires publiques; on n'en reprend que mieux sa marche, et les intérêts particuliers, loin d'en souffrir, n'ont qu'à y gagner.

(Note du traducteur).

Lettre des évêques français D'Algérie au Sénat et à la Chambre de France.

Les évêques français d'Afrique du Nord ont adressé aux membres du Sénat et de la Chambre des Députés la lettre suivante, relativement à la suppression du crédit pour leurs séminaires :

Alger, le 8 octobre 1886.

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés,

Les journaux de France nous apprennent que la commission budgétaire de la Chambre a supprimé le crédit de cent mille francs rétabli, l'année dernière, pour la conservation de nos séminaires et la formation d'un clergé national en Algérie et en Tunisie.

Il est impossible à des évêques français de laisser, sans faire entendre leur voix, cette décision devenir définitive par le vote du Parlement, car elle touche autant aux intérêts de la France qu'à ceux de la religion.

Vous connaissez, en effet, messieurs, les graves motifs d'ordre politique qui ont déterminé, l'année dernière, le vote de ce crédit par les Chambres.

On a dit à la tribune, et avec raison, qu'il y avait un péril à laisser supprimer par voie d'extinction (faute des ressources que ne peuvent fournir nos colons) le clergé français dans nos quatre dioceses, et à réduire ainsi les colons étrangers, dont le nombre est toujours croissant parmi nous, à ne plus recevoir les secours religieux que des prêtres de leurs nations et à n'entendre même plus, dans nos églises, la langue de la France.

On a trouvé encore que persécuter et supprimer notre clergé dans les pays directement soumis à l'autorité de la France, était fournir à nos adversaires un argument décisif contre le maintien de notre protectorat catholique dans les pays de missions. Rien ne peut mieux servir qu'une pareille attitude à assurer le triomphe des efforts précédés faits dans ces derniers temps, pour nous enlever cet héritage d'honneur et porter un nouveau coup à notre prestige dans le monde.

Les hommes d'Etat chargés de défendre ces graves intérêts savent ce que nous disons. Ils ont pu constater combien l'union de tous les serviteurs de la France est nécessaire pour sauvegarder dans l'extrême Orient le maintien de ces traditions séculaires. Elle ne l'est pas moins dans le bassin de la Méditerranée, où notre influence est encore plus âprement combattue.

Au point de vue purement religieux, la question n'a pas pour nous une grande importance.

Comme évêques, ce que nous devons d'abord désirer, c'est que les âmes confiées à notre sollicitude pastorale reçoivent les secours spirituels qui leur sont nécessaires. Les prêtres de nationalité étrangère peuvent, comme les prêtres français, remplir ce ministère et nous devons les aimer d'une affection non moins paternelle, car nous ne pouvons faire entre les uns et les autres d'autre différence que celle de leurs mérites, de leur soumission à l'Eglise et au Saint-Siège, de leurs vertus sacerdotales.

Mais, comme Français, et dans un sentiment de patriotisme, nous ne pourrions voir sans douleur un pareil échec infligé ici, sous nos yeux, aux intérêts et à l'honneur de la France.

Ces raisons sont si évidentes, que tous les peuples européens s'en inspirent dans leur politique coloniale. Les nations même protestantes, comme l'Angleterre et la Hollande, qui ne donnent, chez elles, aucune part dans leur budget au clergé catholique, le retribuent dans leurs colonies, afin d'y maintenir les prêtres de leurs religions et d'y assurer la conservation de leurs traditions et de leur langue.

C'est donc avec une triste surprise que nous avons vu le système contraire prévaloir en ce qui concerne l'Afrique du Nord, dans la commission du budget. Nous avons vu l'opposition qui s'est manifestée de la part d'un certain nombre de ses membres est surtout dictée par les haines de secte qui, de jour en jour, semblent grandir contre l'Eglise ; mais il nous est impossible de ne pas nous affliger en voyant dans quelles voies périlleuses ces haines entraînent la France. Il nous semblait d'ailleurs que nos travaux, nos fatigues, notre éloignement des querelles de parti, notre dévouement passionné à la mère patrie, les services que nous cherchons à lui rendre auraient du nous préserver de tels coups.

Les prétextes les moins fondés semblent, au contraire, suffisants pour les justifier.

On a dit, par exemple, dans le capitole, que le crédit de 100,000 francs, destiné uniquement à nos quatre grands séminaires d'Alger, de Constantine, d'Oran et de Carthage, servirait à retribuer les missions faites parmi les indigènes de l'Afrique. C'est là une pure invention. Les missionnaires et les Sœurs qui s'occupent des indigènes pour les rapprocher de nous par l'exercice de la charité, par l'école faite aux petits enfants, reçoivent tout de la *Propagation de la Foi*, de la *Sainte-Enfance*, de *l'Œuvre des Ecoles d'Orient*.

Ils n'ont ni traitement ni subventions d'aucune espèce sur le budget de l'Etat.

Le crédit de cent mille francs proposé par le gouvernement ne s'applique donc qu'à la formation du clergé des paroisses, c'est-à-dire de celui qui s'occupe exclusivement de nos colons européens, à quelque nationalité qu'ils appartiennent.

On semble encore croire que ce crédit est destiné spécialement aux œuvres de l'un d'entre nous. C'est une assertion sans fondement, imaginée, sans doute, parce qu'il est plus facile d'égarer l'opinion par la calomnie sur des œuvres particulières. Les cent mille-francs demandés à la Chambre sont destinés, nous le répétons, non pas à un seul diocèse ou à un seul évêque, mais aux séminaires de nos quatre diocèses, c'est-à-dire à la formation d'un clergé français séculier pour le service des paroisses européennes.

Telles sont, messieurs, les réflexions que nous avons cru de notre devoir de vous soumettre. Nous osons espérer de la sagesse et de la justice de la France qu'elles seront favorablement accueillies par elle dans une cause qui est la sienne, et que nous ne devrons pas, pour sauver une fois encore cette cause, montrer à l'Europe le spectacle d'évêques français réduits à tendre la main, même au dehors, pour sauver des œuvres destinées à sauver la patrie.

En retour, nous ne cesserons d'adresser à Dieu nos prières pour qu'il veille sur la France, pour qu'il lui rende, au dehors, l'honneur de ses anciens jours, pour qu'il la préserve au dedans des maux dont la menacent les divisions de ses fils, et pour que l'audace croissante d'un fanatisme sectaire ne ruine pas bientôt chez elle, avec la foi et le respect de Dieu, les principes en dehors desquels ne peuvent vivre les peuples civilisés.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments de haute et respectueuse considération.

✝ CHARLES, cardinal de LAVIGERIE, archevêque de Carthage ;
✝ AUGUSTE, archevêque de Damas, administrateur du diocèse d'Alger ;
✝ CLÉMENT, évêque de Constantine et d'Hippone ;
✝ GÉRAUD, évêque d'Oran.

LORD CHARLES BERESFORD ET LA MARINE ANGLAISE.—Le *Journal des Débats* du 14 octobre nous apprend que le—*Pall Mall Gazette* publie un Mémoire adressé au Conseil de la marine par lord Charles Beresford, membre de ce Conseil.

Lord Charles Beresford fait ressortir, en un langage énergique, que, malgré la leçon de 1885, l'amiraunté n'a fait aucune démarche pour organiser et préparer des plans et obtenir un matériel de guerre dans le cas d'une déclaration de guerre, tandis que les amirautés de France, d'Allemagne et de Russie ont un état-major dont le seul devoir consiste à organiser les plans les plus minutieux pour les préparatifs de guerre.

Lord Charles Beresford condamne vivement le manque d'organisation et de prévision, qui permettrait aux vaisseaux ennemis des mers lointaines une situation ou une classe à tenir, à la campagne de préférence. S'adresser ou écrire pour renseignements ou références à M. Jos. Corbibe, 35 rue Decatur, Nouvelle-Orléans.

26oct—30,31—2F

Officiel.

Nouvelle Orléans, 26 octobre 1886.

Liste des Commissaires et des Greffiers nommés par le Surintendant d'Enregistrement de la Paroisse d'Orléans qui seront de service à l'élection, qui aura lieu le 2me jour de novembre 1886, des Représentants du Premier et du Deuxième Districts Congressionnels, conformément à la disposition 15 de l'Acte 58 de l'Assemblée Générale de la Louisiane.

Commissaires.

PREMIER WARD.

Poll 1—James McGuinn, Démocrate, Tchoupitoulas et Orange. James Doherty, Démocrate, St James et Religieux, Nicholas Keagan, Républicain, Tchoupitoulas et Gésate, greffier John T. Fitzgerald, Démocrate, St James et Religieux st.

Poll 2—Commissaires : James Markey, Démocrate, Chippewa et Market. Pat Conway, Démocrate, 11 Religieux. Thos. Barrett, Républicain, Annonciation et Race, greffier M. Costa, Démocrate, 5 Chippewa.

Poll 3—Commissaires : George Provensano, 124 Constance, James Duncan, 178 Annonciation; Chas M. Finch, Républicain, Tchoupitoulas et Magasins, greffier : Eugene Fox, Magasins et Tchoupitoulas.

Poll 4—Commissaires : D. Brady, Félicité et St Charles, John Fassnde, Félicité et St Charles, K. J. Kurbsedt, Républicain St Charles et Esterpo, greffier. G. Alexander, Remparts et Thou.

Poll 5—Commissaires : Pat. Stanley 481 Dryades, Jas. O'Connor, Franklin et Terpsichore; Gus A. Rooter, Républicain, 499 Esplanade; greffier W. J. Matharan, 304 1/2 Terpsichore.

Poll 6—Commissaires : Geo T. Crammond, 324 Clara. Ed Ryan, Melpomene et Clara, John J. Conn, Républicain, 390 Liberté, greffier John Burke, 453 Melpomène.

DEUXIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires : Geo. Hodgins, Pouvoirs et Annonciation. H Hilbert, 240 Tchoupitoulas. J. W. Betz, républicain, Tchoupitoulas près Calliope; greffier John Manlig 65 Chaile.

Poll 2—Commissaires. J. C. Murphy, 72 North Market. E. Grimell, 70 Constance. F. M. West, republicain, Constance près Calliope; greffier J. N. Abbott, 65 Constance.

Poll 3—Commissaires H Hourbeigh 340 Carondelet. M. C. Reyes, 165 Erato ; S Elliott, républicain 233 Carondelet, greffier Dan'l Owens, 189 Erato.

Poll 4—Commissaires James Weir, 339 Dryades. W. J. Lawler, 206 Carondelet. A. E. Blackmar, Jr., républicain 165 Erato; greffier Geo Rodburn, 4 Josephine.

Poll 5—Commissaires : Peter Mooney 288 Liberté. K J Morris 331 Calliope. Ed Hallgas républicain 352 Clio ; greffier M. Cash, 314 Howard.

Poll 6—Commissaires P. Delgro, Delord et Magnolia. L. Connolly, Laurel et Erato. Bob Whittaker, republicain, 32 Erato; greffier. W. Pritchard, 359 White.

TROISIÈME WARD

Poll 1—Commissaires James White 822 Grand, George Cronan, 100 Tchoupitoulas. James Hannon 104 Tchoupitoulas, greffier James Cooney 66 Grand.

Poll 2—Commissaires Joseph Churchill, 62 Camp. Louis Lobmiller Perdido et Carondelet. Mike Galvin, Perdido et Carondelet; greffier James Flynn, 257 Lafayette.

Poll 3—Commissaires William Bulger Poydras et Baronne. Michael J Reilly, Lafayette et Magnolia, John H. Duffy, 24 Bank Place greffier John Stack Jr 24 Bank Place.

Poll 4—Commissaires John Lacour 449 Poydras. John Mahon Palmyre Pressé et Bienville. Sam Joseph Dove Poydras et Perdido ; greffier James Stone 228 Commune.

Poll 5—Commissaires Henry Barkery, 118 Bolivar. Thomas McAuliffe, Perdido et St Jean Thomas Fitzgerald 142 Howard greffier. Michael McDermott, 165 Franklin.

Poll 6—Commissaires [illegible] Thomas Kavin, 27 Josephine. Frank Mumford, Clara Perdido et Lafayette ; greffier Matthew McAuliffe et Jane et Perdido.

Poll 7—Commissaires Andy Leonard St. Jean. Gratier et Perdido James Dougherty Clara et Perdido. John Lodge 440 Jane et greffier Daniel Tansey Liberté Poydras et Perdido.

Poll 8—Commissaires Ely Bowen avenue Tulane et Claiborne. Thos. Merriman Jackson et Bolivar. John McCormick, Perdido et St Jean ; greffier. B. Chohn Johnson Palmyre et Cleveland

Poll 9—Commissaires John Keegan Johnson et Cleveland. James Cannon Gravier Palmyre et Banks. Morris Leane; Rochelleau et greffier John Cahill. Palmyre. Miro et Gravier.

Poll 10—Commissaires John Brennan Broad Palmyre et Banks Wm Becker, 284 Cleveland Jas Joseph Cleveland et Dupont greffier H Hanson avenue Tulane et Broad

Poll 11—Commissaires Fred Barrett Canal Johnson et Gravier. Joseph Paulin Rochelleau et Palmyre. Thos Dreffy Palmyre Rochelleau et Dorgenois greffier John Faulkner. Palmyre Rochelleau et Dorgenois

QUATRIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires Aug Anglade, Conti et Bourbon. Julius Villio 27 Conti. Peter Jell 132 Bienville. greffier Dan Kramer. Bienville et Bienaimé

Poll 2—Commissaires Chas Thier Dauphine et St Louis. Joseph Muller 481 Bienville. Sam A Duffy, 35 Bord Remparts, greffier, Arthur Harris 42 Dauphine.

Poll 3—Commissaires Wm Lyons 253 Conti. Eug Haubertet 274 St Louis. Jos Brennan 258 Bienville greffier Jas Ryan 406 Bienville

Poll 4—Commissaires Wm Barry Conti et Rosean John Flick Miro James Brennan 67 Gallaudet greffier. Wm McQueen, Conti et Rosean

Poll 5—Commissaires Wm. Glennan 436 Conti. W J Martin 18 Nord Galvez. Jas G Hough 84 Miro; greffier, Wm. Hunter 26 Marais

Poll 6—Commissaires : A Bertonaire 84 Burtack Bienville et Conti. Geo Jacob Bienville et Morat. Fred Uteil Broad et Bonnaz greffier John Fabian, Canal St Patrick et Athony

CINQUIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires Chas Abadie 102 rue Ste. Anne; Aug Sentanac 104 Ste. Anne. Jos Bonon Louis Abadie 12 Madison, greffier, J Berry 18 St Philippe.

Poll 2—Commissaires W. J Roussell 104 Ste Anne Simon E Kelly 99 St Louis. Joe Cadoff 119 Toulouse greffier. P. W. Roussell. 104 Ste. Anne.

Poll 3—Commissaires : Ben Brunoau, Orleans et St Claude. B A Foss, 167 Marais. F White, Orleans et St. Claude, greffier. F. P Calleja, 171 1/2 Frenar.

Poll 4—Commissaires Stephen Clollet 170 Orleans Ben Thomas 129 Frenar Marseille de Marais. Paul Zambelli. Ste Anne et Marais, greffier E. S. Morphy Jr 199 Villere

Poll 5—Commissaires K Burkhardt, John son et St. Pierre. H. L. Kenney, Galvez et St Pierre. Geo. Wasser, St Pierre, Johnson et Galvez greffier S. G. Summers, St. Pierre, Johnson et Galvez.

Poll 6—Commissaires Frank Kaemer, Tonti et Ste. Anne ; Frank Kabenack, Tonti et Dauphine. Paul Steno 461 Ste. Anne, greffier, Alex Fajol, Ste. Anne et Tonti.

SIXIEME WARD.

Poll 1—Commissaires. Jno Brandner, 311 Chartres ; Geo Gehlauer, 20 Hôpital. J Villio, Hôpital, Chartres et Ursulines, greffier, Jas Bischoff, 25 Hôpital.

Poll 2—Commissaires. Eug. Lusson, 242 Bons. C. Masnicot, 137 Hôpital. H Planché 307 Chartres, greffier L. Cabaret, 196 Esplanade.

Poll 3—Commissaires. Saml Daigle, Washington, près Bandon ; James Dwyer, 84 Dauphine et Hôpital; Ben A. Michel, 231 Marais greffier Numa Delamp, Broad, près Esplanade.

Poll 4—Commissaires Louis Bruno, 400 Hôpital. Wm. Leclerc, 365 Hôpital. Geo. Fagot, Galvez et Quartier, greffier, Jas. M. Carter, 384 Quartier.

Poll 5—Commissaires : W. F. Reinecke, Chemin du Bayou et Piteur. Alf. Meilleur, 197 Broad ; J. R. Smith, Quartier et Johnson, greffier, Henry Moscouvier, Bayou St-Jean.

SEPTIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires : Henry McCar, 361 Decatur ; John Peddle, 371 Decatur, W. A. Garlepie, Frenchmen et Chartres ; Greffier, Frank Kathman, 382 Dauphine.

Poll 2—Commissaires Emile Léonard, 309 St-Claude ; August Sendrack, 51 Kerlerec. Joseph Clare, 13 Français ; greffier, P. L. Labbe, 33 1/2 Pain.

Poll 3—Commissaires R Parody, 180 Champs Elysées ; Joseph Gaus, 204 Français ; Jos Ruig, 458 N. Robertson ; greffier, John Trog, 204 Union.

Poll 4—Commissaires : Ed Mullett, Urquhart, Annette et St Antoine ; Robert Lambias, St. Bernard et Marais ; Augustus Massabo, 388 N. Rampart ; greffier, Bernard Garcia, 438 St Claude.

Poll 5—Commissaires ; Eugène Knockart, Laharpe, près Roman ; J. Bruneau, Sr., 591 Claiborne, John Terre, Roman et Lapeyrouse ; greffier, Gabriel Mall, 428 N. Claiborne.

Poll 6—Commissaires : John Gardner, Kerlerec et Miro, Eugène Williams, Johnson et Lapeyrouse ; Anthony Maequero, Johnson et Lapeyrouse ; greffier, George W. Prados, Broad et Washington

Poll 7—Commissaires : M. Rupp, Sauvage et Porlier ; Andrew Bradburry Lapeyrouse et Gentilly ; Peter Artigue, Labarpe et White, greffier, P. Audenaue, Upton et chemin Gentilly.

HUITIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires : Wm Brooks, Marigny Elysées ; Alex Schwartz, 610 Elysées ; Jacob Kraft, 533 St Claude ; greffier, E. A. Williams, Craps, près Enghien.

Poll 2—Commissaires : N Palayo, Marigny et Bourgogne, John Otis, Marigny et St Claude ; Albert Shepherd, Dauphine, Espagne et Poète, greffier, F. Ad. Fortier, Dauphine, Espagne et Poète.

Poll 3—Commissaires : Adolphe Demarest 122 Marigny ; John Conrad, Espagne près Mandeville. Ben Leef, 183 Marigny ; greffier, G. W. O'Brien, — St Claude.

Poll 4—Commissaires : R. Palayo, 264 Marigny ; Jules Grillot, Espagne et Claiborne, Jos Edel Libéral et Champs Elysées ; greffier : E B. Bellevue, Marigny près Claiborne.

Poll 5—Commissaires. M. Leininger, Milneburg ; Charles Moreau, Milneburg, Joseph Pierson, Milneburg ; greffier : Thomas Roche, Milneburg.

NEUVIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires : Jerome Summers Royal entre Clonet et Montégut ; John Callton, Royale et Clonet ; Thomas Howard, Royale près Montégut ; greffier : W. H. Allen, 703 Chartres.

Poll 2—Commissaires : E. J. Reinhardt, 709 Remparts. John Kenny, 637 Royale ; R. W. Parr, 36 Elmire ; greffier ; Alex Daubert, Piété et Remparts.

Poll 3—Commissaires : George W. Wright, 34 Elmire ; Richard Hoffmann Barthélemy et Marais. Fred Smith, Dauphine et Jeanne ; greffier. Phil Munch, Chartres près Pelogue.

Poll 4—Commissaires : Henri Fargeo, 17 France. Edward Barhardt, Pologne et Dauphine ; John Earhardt, Hancock et Royale ; greffier ; F. D. Charbonnet, Piété près Dauphine.

Poll 5—Commissaires : John Kelly, Villere et Montégut ; John Early, Villere près Roche, Dick Stevenson, 171 Port, greffier : John J. Redjis, Clouet et Urquhart.

Poll 6—Commissaires : Alex Miller, Royale et Hancock ; Henry Nolting, Sr., 788 Remparts ; Wm Retief, Hancock et Peters, greffier : Charles Heyl, Montégut et Dauphine.

DIXIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires : Hugh Hayes, 332 Chippewa ; Geo. Schriber, 434 1/2 Annonciation ; H. W. Geldner, République, 57 Josephine, greffier. John A. Kelly, Première et Tchoupitoulas

Poll 2—Commissaires J. C. Morgan, 126 St. André ; A. J. Swan, 393 Fulton ; W. A. Plunkett, Républicain, Annonciation et Sempure, greffier F. B. Kron, 393 Fulton.

Poll 3—Commissaires W. J Gray, Ste Marie Laurel et Annonciation. Henry Boyle, Ste Marie et Annonciation. J. T. Brentford, Républicain Félicité et Magasins, greffier, Geo. Buckhart, Félicité et Josephine.

Poll 4—Commissaires : Jno. A. Spence, 126 Ste Marie. James Conney, 184 Ste Marie. John Mahony, Jr Républicain, St André et Prytania, greffier, Jno. L. Fechais, Ste Marie et Chestnut.

Poll 5—Commissaires. C. A. McMurray, 403 St André. James McEnery, 410 Chestnut et Hugh ; 316 Patrick Républicain. Jackson et Kempette, greffier, Otto Kammeld, Chestnut et Josephine.

Poll 6—Commissaires Peter Carney, rue Franklin St André et Josephine. Henry Dell 472 St André, Geo J. Puckard, Républicain, 504 Franklin, greffier, John Clemente, White et Jackson.

Poll 7—Commissaires Albert Duff, 532 Philip. Jas S. Kilington, Jackson et Howard. Jno E. Sockford, Républicain, Josephine et Locust, greffier : Joseph Keller, Philip et Liberté.

ONZIÈME WARD.

Poll 1—Commissaires S. B. Cartwright, 527 Felicity. Théo Probst Harmony Annonciation,